

1^{er} journal d'information de votre conseil municipal

BARNAS

Juillet 2026

L'édito du conseil municipal

Cher(e)s Barnassiennes et Barnassiens, voici le premier journal d'information de la nouvelle mandature. Ses missions : vous informer des projets et animations de la commune, des actions de la communauté de communes et du Parc, rappeler certaines obligations et diffuser des messages de prévention et d'alerte.

Nous le voulons simple, clair, précis et facile à lire.

L'ensemble des conseillers s'est mis au travail avec des réunions bimensuelles, de nombreuses rencontres avec les organismes et les autres élus, ceci afin de défendre les intérêts de notre village, et de faire avancer les dossiers et projets de territoire.

Nous vous associerons bien entendu avec les groupes de travail et les réunions publiques d'information.

Les conseillers sont à votre écoute et œuvrent tous ensemble pour que notre village soit dynamique, accueillant et solidaire.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos manifestations.

Le conseil municipal.



Numéro d'urgence maire 07 77 07 26 23

Numéro d'urgence EAU 07 46 14 01 43

En cas de nuisances sonores ou de problèmes liés à la sécurité des habitants ou des biens privés, appelez la gendarmerie de Thueyts au 17

En cas d'incendie ou d'accident, appelez les pompiers au 18

En cas de problème de réseau téléphonique ou d'électricité, appelez votre opérateur.

LES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF

BOUET Lynda, maire, déléguée communautaire et 6^{ème} Vice-Présidente de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans en charge de l'agriculture, l'alimentation et la sylviculture.

LAURENT Philippe, 1^{er} adjoint délégué à la supervision des travaux, la coordination avec les entrepreneurs et les suivis et travaux des réseaux de l'eau et de l'assainissement, délégué communautaire suppléant.

CRITENAT Sylvie, 2^{ème} adjointe déléguée à la gestion administrative de la commune, des dossiers de subvention et au développement des affaires culturelles.

INCORVAÏA Patrick, 3^{ème} adjoint délégué aux affaires financières et au suivi des travaux des réseaux secs et de la voirie communale.

DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Après un appel à candidature à la population pour être membre du centre communal d'action sociale de Barnas, les conseillers, après en avoir discuté, ont choisi et voté les 12 membres pour le mandat :

BOUET Lynda, **ARBOLA Léa**, **BOUET Quentin**, **GARNIER Rudy**, **HENIUS Josiane**, **VENTALON Cyril**.

Membres volontaires : **BACKELANT Carine**, **BARBARAS Catherine**, **FISCHER Coralie**, **JAVARY Françoise**, **LEMAIRE Monique** et **VOLDERS Karine**.

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'école du Val d'Ardèche (SIVU)

Titulaires : **BOUET Lynda** et **ARBOLA Léa**

Suppléants : **RICARD Coline** et **BOUET Quentin**

Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR)

Titulaire : **CRITENAT Sylvie**

Suppléante : **RICARD Coline**

Syndicat Territoire Énergie Ardèche (STE)

Titulaire : **INCORVAÏA Patrick**

Suppléant : **GARNIER Rudy**

Communes Forestières d'Ardèche

Titulaire LAURENT Philippe

Suppléant : INCORVAÏA Patrick

Groupement Forestier de Barnas

Titulaire : LAURENT Philippe

Suppléant : INCORVAÏA Patrick

Commission d'appel d'offres

Présidente : BOUET Lynda.

Titulaires : LAURENT Philippe, INCORVAÏA Patrick,
GARNIER Rudy

Suppléants : CRITENAT Sylvie, BOUET Quentin, VIDAL
Jean-Luc

Observatrice pour l'Équipe de Soins primaires coordonnée localement auprès du patient (ESP-CLAP)

Haute vallée de l'Ardèche

Titulaire : BOUET Lynda

Suppléante : ARBOLA Léa

Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

La commune a proposé des membres pour la commission communale des impôts directs et la commission de révision des listes électorales suite à l'appel à candidature. Nous attendons les nominations par les organismes concernés.

Correspondant défense

INCORVAÏA Patrick



RÉFÉRENTS HAMEAUX

Les conseillers référents sont vos interlocuteurs privilégiés par quartier pour dialoguer et faire remonter au conseil municipal des informations, des demandes...

Lafarre : BOUET Lynda et INCORVAÏA Patrick

Le Bouix : CRITENAT Sylvie et BOUET Quentin

Saint-Théophrède : GARNIER Rudy et VIDAL Jean-Luc

Bruc : RICARD Coline

Haut Barnas : LAURENT Philippe et HENIUS Josiane

Lamothe : ARBOLA Léa et VENTALON Cyril

COMMISSIONS COMMUNALES

RÉFÉRENTE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Notre plan communal a été entièrement revu par notre nouvelle élue référente, CRITENAT Sylvie.
(Lire en page 4)

FINANCES

BOUET Lynda, INCORVAÏA Patrick

GARNIER Rudy, VIDAL Jean-Luc

CULTURE

CRITENAT Sylvie

RICARD Coline

COMMUNICATION

GARNIER Rudy / RICARD Coline

EAU ET ASSAINISSEMENT

LAURENT Philippe / INCORVAÏA Patrick

AMÉNAGEMENT VOIRIE

INCORVAÏA Patrick / LAURENT Philippe / BOUET

Quentin / VENTALON Cyril

ENVIRONNEMENT

BOUET Lynda / CRITENAT Sylvie

EMBELLISSEMENT

ARBOLA Léa/ HENIUS Josiane

JEUNESSE

BOUET Quentin / ARBOLA Léa

GROUPES DE TRAVAIL (d'autres à venir selon les besoins)

GT désenclavement de Champfagot et Allaïgou

GT sentier de découverte

GT RN 102

GT embellissement du village



COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Finances BOUET Lynda

Urbanisme BOUET Lynda, LAURENT Philippe

Tourisme et Thermalisme BOUET Lynda

Développement économique, attractivités, mobilité
BOUET Lynda

Aide à l'investissement et ingénierie aux communes
BOUET Lynda

Bâtiments communautaires et voirie LAURENT Philippe suppléant INCORVAÏA Patrick

Culture, Lecture publique, Patrimoine CRITENAT Sylvie, suppléante RICARD Coline

Santé BOUET Lynda, suppléante ARBOLA Léa

Petite enfance enfance et jeunesse ARBOLA Léa, suppléant BOUET Quentin

Action sociale HENIUS Josiane, suppléante ARBOLA Léa

Prévention collecte et gestion des déchets VENTALON Cyril

Agriculture alimentation et sylviculture BOUET Lynda

Chemins de randonnées RICARD Coline, suppléant GARNIER Rudy

Déploiement nouvelles technologies GARNIER Rudy

Environnement, développement durable et énergie
CRITENAT Sylvie

Communication BOUET Lynda

Sport et vie associative RICARD Coline

TRAVAUX DANS NOTRE VILLAGE

EMBELLISSEMENT, AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

Un groupe de travail sera créé à la rentrée afin de travailler sur l'embellissement de notre village (fleurissement, aménagement divers) et l'aménagement des places communales.

A notre demande le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) nous a proposé une visite du comité technique départemental dans le cadre de la démarche « Fleurissement, paysage et cadre de vie » début juillet.

Ainsi, il nous conseillera pour améliorer notre village.

Nous partagerons son retour au prochain GT, tout en attendant vos remarques et suggestions.

SÉCURISATION DE LA ROUTE NATIONALE

Un rendez-vous avec le responsable territorial de la DIR est prévu mi-juillet. A l'ordre du jour, sécurisation de la 102, vitesse excessive et solutions de régulation (feux, chicane...), fossés au niveau Bernadon et Bouix, divers. Cette rencontre nous permettra de savoir ce que la DIR autoriserait et servira de socle au futur groupe de travail sécurisation RN 102

Parallèlement, la maire a rencontré la brigade de gendarmerie de Thueyts pour la vitesse excessive et les dépassements interdits dans notre village. Désormais, les gendarmes seront plus présents dans notre village car ils disposent d'un radar portatif.

ÉCLAIRAGE PUBLIC ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE D'UN LOGEMENT

Les conseillers rencontreront le syndicat Territoires Énergie mi-juillet afin de faire le point sur l'éclairage public et ses possibles améliorations ainsi que la rénovation énergétique du logement acheté à la famille CELIER, notamment son chauffage.

RÉGULARISATION DES VOIES COMMUNALES

Les documents d'arpentage pour l'impasse de Coulinne, l'impasse de l'usine et le chemin des Boureyres ont été réalisés afin de régulariser l'inscription au cadastre. Les signatures sont en cours.

TRAVAUX RÉSEAU EAU POTABLE SOUS VOIES COMMUNALES HAUT BARNAS

Nous avons obtenu la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2026 pour ce programme, à savoir 52 372 €, soit 30 % du montant éligible. Le conseil municipal ayant voté les rapports sur la qualité et le prix de notre réseau d'eau potable 2023, 2024 et 2025, l'Agence de l'eau va nous confirmer le montant de son aide rapidement.

Nous allons donc lancer l'appel d'offres pour une réalisation cet hiver.

PONT DU BOUX

Pour rappel, depuis avril 2025, le pont du Bouix est fermé à la circulation routière avec pour conséquence l'enclavement des habitations de Champhagot, Allaigou et de terres exploitables de la ferme de Chadenac. Les personnes concernées par l'enclavement rencontrent quotidiennement d'importantes difficultés dans leur vie personnelle ou professionnelle. Il est donc nécessaire d'avancer sans perdre de temps sur ce dossier. Il en va de la responsabilité de la mairie de mettre fin à cette situation d'enclavement.

Chaque Lettre d'information du conseil municipal est l'occasion de faire un point de situation. Depuis la 11^{ème} lettre de janvier 2026, le groupe de travail s'est réuni le 4 mai et une réunion publique s'est tenue le 30 mai afin d'évoquer les 2 solutions envisagées :

- Abandon du Pont du Bouix et désenclavement par création d'une nouvelle voirie

Cette solution consiste à envisager l'accès par le pont de Chaudon avec la création d'une nouvelle voirie qui implique l'expropriation de terrains de la ferme de Chadenac (Dhont) ainsi que de plusieurs autres propriétaires : Bons, Hautfroid voire Ginestoux Francis selon le tracé.

Sans accord à l'amiable avec les différents propriétaires, une Déclaration d'utilité publique (DUP) est nécessaire, préalablement à l'expropriation. Elle sert notamment à justifier que le projet est dans l'intérêt général et qu'il n'y a pas d'alternatives satisfaisantes à l'expropriation. Les réserves émises par les services du Département de l'Ardèche et par la préfecture portent sur ces deux points.

Lors du groupe de travail, il a été rappelé que ce projet doit être précisé avec des chiffrages détaillés (études, travaux de démolition, sécurisation, construction, procès, indemnisation) et un relevé des subventions possibles. Un calendrier complet de réalisation doit être établi, couvrant les procédures préalables à l'expropriation jusqu'à l'issue d'une procédure judiciaire d'ores et déjà annoncée par M. Dhont.

Il a par ailleurs été décidé de demander le chiffrage de création d'une voie nouvelle à l'entreprise GEO SIAP, il est en cours.

- Rénovation du pont du Bouix

Cette solution prévoit la restauration du pont existant et comprend les études en amont, les travaux, les contrôles ainsi que le dévoiement des réseaux. La question de la réparation ou du remplacement de la partie bois était posée. Les sondages effectués début 2026 en retirant les sections de l'étanchéité sur les côtés du tablier en bois ont montré que si les poutres étaient en assez bon état, les appuis quant à eux étaient très abîmés. Décision a donc été prise d'abandonner l'option réparation pour la partie bois.

Pour avancer sur ce dossier, il faut désormais avoir un avant-projet de rénovation abouti ainsi qu'une étude des piles du pont de pierres. La municipalité s'est faite accompagner par CEREMA, référent public en aménagement, dans la rédaction d'un cahier des charges en vue

d'une consultation concernant la maîtrise d'œuvre relative au projet. Le marché est composé d'une tranche ferme (avant projet abouti + étude des piles du pont de pierre), une première tranche optionnelle « études du projet technique détaillé et Assistance Marché Travaux » et une deuxième tranche optionnelle « travaux ». Cette consultation, permettra d'aboutir au choix d'un bureau d'étude qui aura une responsabilité de « maîtrise d'œuvre » de l'ensemble de la conception et des travaux.

Pour faire suite à la décision prise lors du groupe de travail du 4 mai, le conseil municipal a voté le 5 juin le lancement de l'appel d'offres pour la tranche ferme, avec pour objectif la remise par le candidat retenu d'un avant projet abouti en décembre. Cela permettra au conseil municipal de disposer d'estimations financières plus précises, donnant ainsi une visibilité sur le plan de financement, les subventions nécessaires et la trésorerie à prévoir. Des simulations financières seront faites concernant la faisabilité du projet et, le cas échéant, les demandes de subventions, notamment celle du Programme National Pont évoquée dans la précédente Lettre d'information, pourra être déposée avant la fin de l'année.

Enfin, la Fondation du patrimoine, qui après une visite sur site a reconnu éligible ce projet, a transmis à la municipalité le dossier préalable au lancement d'une collecte de dons. Nous serons accompagnés en ingénierie par Flore Vigné, chargée de mission patrimoine au service culture jeunesse du Département.

Appel d'offres lancées le 16 juin, jusqu'au 17 août pour maîtrise d'œuvre Pont du Bouix sur le site e-marchéspublics.com

Prochain rendez-vous

A réception de l'avant projet abouti et l'étude des piles, le groupe de travail sera réuni. Début 2027, une réunion publique sera organisée pour un nouveau point d'information.

Visite de Mme la sous-préfète et du secrétaire général de la sous-préfecture de Largentière

Mercredi 17 juin, Madame PITERBOTH, sous-préfète, arrivée début avril en Ardèche, est venue accompagnée du secrétaire général de la sous-préfecture Monsieur SABATIER.

La maire, les adjoints et plusieurs conseillers les ont accueillis afin de faire un point avec les services de l'État sur notre village.

Nous leur avons présenté notre village, ses activités économiques, son environnement, ses animations municipales et associatives, sa vie culturelle, sans oublier nos difficultés liées à la nationale 102 et les projets pour la nouvelle mandature.

Nous leur avons montré les différentes réalisations financées par l'État ces dernières années (trottoirs et réseaux d'eau potable et pluviale Haut Barnas RN 102, le bâtiment multifonction).

Madame la sous-préfète nous a alors annoncé l'obtention de la subvention DETR 2026 pour les travaux du Haut Barnas sous voies communales, permettant ainsi le lancement prochain de l'appel d'offres.

La visite s'est achevée sur le Pont du Bouix où nous avons fait un point concernant le dossier de désenclavement. Nos interlocuteurs ont souligné l'importance des visites sur site pour la bonne compréhension des problématiques. Ils ont été sensibilisés par les élus sur l'enjeu fort de rendre l'accès aux riverains dans un délai raisonnable mais aussi sur les difficultés d'une petite commune à faire face à des travaux d'une telle ampleur et au besoin de subventions et de trésorerie qui en découle. Ils nous ont indiqué que l'État assistera la commune dans ce dossier lourd et complexe afin d'avancer ensemble pour résoudre la question de l'enclavement. Ils prévoient d'ores et déjà une rencontre avec CEREMA qui gère le Programme National Pont et nous a accompagnés dans la rédaction du cahier des charges évoqué ci-dessus. En revanche, Madame la sous-préfète a réaffirmé que l'État ne subventionnera pas la création d'une nouvelle voirie.

Enfin, nous avons insisté sur notre volonté de ne pas limiter les travaux de la mandature au Pont du Bouix, d'autres réalisations étant nécessaires aux habitants, notamment l'aménagement des places et la sécurisation relative à la nationale.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

La commune de Barnas étant exposée à des risques tels que inondations, feux de forêt, transport de matières dangereuses, il est important de prévoir, organiser et structurer l'action communale en cas de crise. Le PCS est un outil qui définit par avance les procédures et organisations qui seront mises en place afin de traiter de manière rapide et efficace tout type d'événement pouvant mettre en péril la population.

Délibéré en juin 2015, le PCS de Barnas vient d'être totalement remis à jour afin de pouvoir disposer d'informations actualisées et fiables.

PLAN COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCIS)

La commune est désormais appuyée par la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans qui élabore un Plan Intercommunal de Sauvegarde dont l'objectif est de coordonner les outils de gestion de crise et de renforcer la solidarité intercommunale. Une rencontre le 23 juin avec Rémi Dalleau, stagiaire, affecté à l'élaboration de ce document, doit permettre à partir du recensement des moyens de gestion de crise disponibles sur notre commune, d'identifier nos besoins spécifiques face aux risques potentiels. Ce recensement sera effectué dans toutes les communes du territoire afin de disposer d'un état des lieux complet des ressources mobilisables.

Canicule

Vous pouvez, en toute confidentialité, vous inscrire sur le « Registre canicule communal » qui permet de recenser les personnes qui souhaitent se faire aider en cas d'épisodes caniculaires.

PLAN CANICULE
Protégeons les plus fragiles

Vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap ?

En cas d'alerte canicule la mairie pourra vous contacter afin de s'assurer de votre bien-être, vous apporter des conseils et, si besoin, vous orienter vers des solutions adaptées.

Personnes isolées, âgées ou en situation de handicap
Inscrivez vous sur la liste des personnes vulnérables si vous souhaitez être contacté

INSCRIPTIONS
par téléphone à la mairie ou par mail
04 75 36 40 12 | mairie@barnas.fr

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est au service des habitants de notre commune. Il a pour vocation d'accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés ponctuelles, de soutenir les initiatives favorisant le lien social et de développer la solidarité entre habitants. Au-delà des aides qui peuvent être accordées dans certaines situations, le CCAS souhaite encourager l'entraide, lutter contre l'isolement et être à l'écoute des besoins de chacun. Il privilégie une démarche fondée sur l'écoute, l'orientation et le soutien, en lien avec les partenaires sociaux du territoire.

Le centre communal d'action sociale s'est réuni deux fois ce printemps.

Le premier conseil d'administration a élu Léa ARBOLA vice-présidente, et les nouveaux membres du CCAS ont validé :

- Le compte administratif 2025 : dépenses de fonctionnement 2603 € (dont 2070 € pour les festivités de fin d'année), recettes de fonctionnement 6365 € (dont 3000 € de subvention budget général et 2862 € d'excédent reporté).
- Le budget 2026 qui s'équilibre à 7312 € avec maintien de la subvention communale et augmentation des aides directes.

Plantes et Dons

La journée Plantes et Dons au camping municipal a permis de récolter 476 € pour notre budget.

Merci beaucoup aux personnes qui ont donné leurs plants, fleurs, livres et CD pour la bonne cause.

Chaque année, elles nous amènent de très beaux plants et font la richesse de cette journée.

Ce fut un moment agréable d'échange et de partage de connaissances botaniques.



Futures festivités de l'année

- Noël des aîné(e)s : **dimanche 6 décembre à 12h00**
- Noël de enfants : **samedi 12 décembre** avec deux spectacles animés par «La compagnie du Sillage»

Le matin : un spectacle pour les 0-5 ans

"Doudousidou" : histoire, chansons, comptines signées.

À 14h : une animation pour les enfants de 6 à 11 ans et leurs parents qui est une enquête au sujet de la disparition du petit renne du père Noël. Cette animation est composée de trois ateliers (un atelier manuel, un sur les sens et un sur les connaissances) où les participants passent successivement un moment. Dans chaque atelier, ils découvrent des indices concernant la disparition du petit renne.

À 16h : goûter et père Noël

Le nombre d'enfants étant un peu limité notamment sur le premier spectacle, n'hésitez pas à emmener d'autres enfants de vos familles respectives.

Attention, pour l'animation des grands, nombre de places limité à 15.



TRIRANDO du 17 juin à Chaumienne



Le 17 juin a eu lieu la randonnée à Chaumienne regroupant les trois villages de Mayres, Barnas et Thueyts.

La chaleur a bien fait souffrir tous les marcheurs et marcheuses mais c'est dans une sympathique ambiance que les pique-niques tirés du sac, à l'ombre des grands arbres, ont redonné énergie et courage aux 12 Athogiens, 3 Barnassiens et 3 Mayrois. Cette trirando, remise en pratique depuis 4 ans au mois de juin, avec plusieurs points de départ, crée des liens d'amitiés et de partage. Faudra-t-il, à l'avenir, changer la date de cette rencontre pour ne pas subir les inconvénients de ces grosses chaleurs et attirer un plus grand nombre de participants ?

TRAIL du 6 juin



Cette année encore, des bénévoles ont donné de leur temps pour assurer la réussite du trail la Chaussée des Géants. Une Barnassienne, infirmière bénévole, a participé au point sécurité en bas du chemin des Gardes, à proximité du ravitaillement tandis que 11 bénévoles assuraient le ravitaillement au 26^{ème} km du parcours 51 km, aux Granges d'Abraham, sous le Rocher.

2 conseillers municipaux, des Barnassiens et des bénévoles venus de plus loin sont restés toute la journée sur le stand pour substantier les coureurs, les encourager et les assister en cas de besoin ou d'urgence.

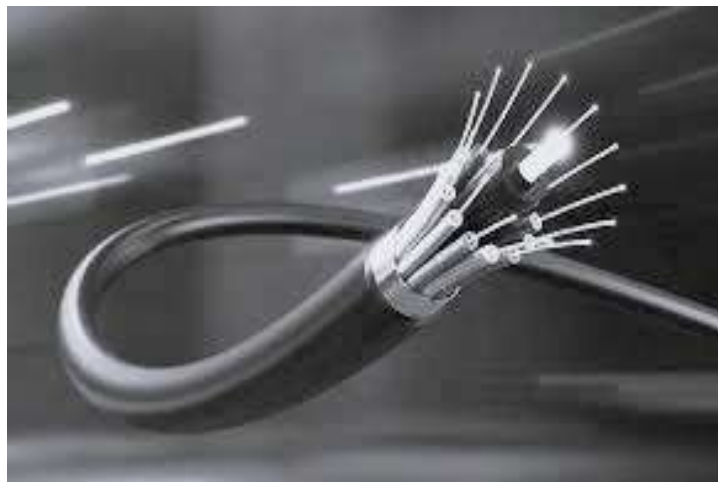
Une très bonne ambiance, une météo parfaite et des coureurs qui ont remercié les bénévoles pour la qualité, chaque année, de ce service et son organisation. Une belle satisfaction pour celles et ceux qui s'impliquent dans cet événement important pour notre territoire et font partie des nombreux bénévoles qui s'affairent dans chaque village traversé. Merci à eux.

Sur le plan logistique, la mairie, comme chaque année, a mis à disposition son 4x4 pour acheminer les denrées fournies par l'organisation du trail, ainsi que le matériel pour le stand de ravitaillement. Les employés communaux renforcés par un entrepreneur privé ont débroussaillé le sentier au préalable, dans le cadre de la délégation de compétence donnée et financée à la commune par la communauté de communes.

Et côté course, Mattéo Gaetani, notre employé communal, est arrivé 4^e sur le 20km et Noé Bouet 7^e de sa catégorie sur le 10 km. Félicitations à eux deux ainsi qu'à tous les Barnassiens qui ont participé à ce trail.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE (ADN)



Une première tranche de travaux a permis le raccordement de la fibre dans de nombreux quartiers.

Depuis mars 2026, la commune aurait dû être entièrement éligible. Mais 85% des boîtiers de la dernière tranche ont été bloqués car il y a des malfaçons (notamment au niveau du protocole de mesures). Les quartiers concernés sont Lamothe côté Ubac et autour de l'usine, Impasse de l'usine et Coulineyre au Haut Barnas, une partie de St Théophrède et les quartiers Bardy et Le Couderc à Lafarre.

Après de nombreuses relances, les élus ont enfin obtenu une réunion le 30 juin.

Les travaux de contrôle vont donc reprendre cet été afin de garantir le déploiement avant l'automne, croisons les doigts... 🍀

Pour rappel, ce déploiement a coûté 2,4 millions d'euros à la communauté de communes et aux communes (opération votée avant 2020).

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Tout propriétaire de bâtiments, d'installations, ou d'équipements situés dans un territoire exposé au risque d'incendie de forêt ou à moins de 200 mètres de celui-ci est concerné par cette obligation. Sont considérés comme territoires exposés : les bois, forêts, landes, maquis et garrigues identifiés par arrêté ministériel. La totalité de notre commune est concernée.

En zone urbaine, le débroussaillage est obligatoire sur toute la zone.

Merci donc de faire le nécessaire pour limiter les risques d'incendie.

La communauté de communes étudie la signature d'une convention avec l'association des communes forestières et il sera prévu une réunion d'information avec la population sur ce sujet.

EMPLOI DU FEU

Les règles se durcissent sur l'emploi du feu. Il est strictement interdit de faire du feu du 15 juin au 30 septembre (y compris barbecues et feux festifs). Le nouvel arrêté a augmenté la période.

Toute l'année, le brûlage des déchets verts est interdit sauf pour les agriculteurs après déclaration préalable en mairie 10 jours avant. Des plateformes (Thueyts, Fabras, Montpezat et Labégude) sont à votre disposition pour vos dépôts de végétaux..

Le préfet renforce les contrôles sur ces deux sujets et en cas de non respect de la réglementation, vous serez verbalisables.

LE BASSIN VERSANT DE L'ARDÈCHE EN ALERTE RENFORCÉE

Malgré la mise en place des premières restrictions d'usages de l'eau dès la fin juin, la **situation hydrologique continue de se dégrader**.

L'épisode de pluies du mercredi 24 juin a donné quelques jours de répit à nos cours d'eau et leurs usagers. Mais les rivières ont retrouvé leur niveau d'avant les pluies seulement 4 jours après celles-ci et elles sont à nouveau en baisse. Il faudra donc des pluies régulières et des températures plus clémentes pour espérer enrayer la baisse des niveaux et les restrictions des usages de l'eau qui en découlent.

☞ Face à cette situation, la préfecture de l'Ardèche a renforcé les mesures de restriction des usages de l'eau pour les bassins versant :

- **Beaume-Chassezac en ALERTE RENFORCÉE (niveau 3/4) depuis le 19 juin**
- **L'Ardèche en ALERTE RENFORCÉE (niveau 3/4) depuis le 25 juin**

🚫 RESTRICTIONS EN VIGUEUR



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis 4 ans, les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent le mercredi et le samedi et mettent à votre disposition plus de 1 500 livres, pour grands et petits, romans, polars, BD, mangas, documentaires. Depuis 2025, l'offre proposée s'est élargie grâce à la mise en réseau des 11 bibliothèques Ardèche des Sources et des Volcans, et en partenariat avec la Médiathèque départementale de l'Ardèche (MDA). Les communes sont soutenues par la communauté de communes avec des moyens humains, logistiques et financiers, pour enrichir l'offre sur le territoire et en assurer la coordination. Cette coopération complète notre offre existante et permet aux habitants de bénéficier de nouveaux services et participer à de beaux projets (ateliers, projections...).



Concrètement, qu'est-ce que ça change ?

Une inscription gratuite : votre inscription à la bibliothèque de Barnas vous donne gratuitement accès à toutes les bibliothèques du réseau (Burzet, Chirols, Jaujac, Lalevade-d'Ardèche, Mayres, Meyras, Montpezat-sous-Bauzon, Prades, La Souche et Thueyts) où vous pouvez consulter, réserver, emprunter. Prochainement, grâce à un portail internet, vous pourrez consulter depuis chez vous, les catalogues, actualités et animations

du réseau et une navette assurera la circulation des ouvrages entre les bibliothèques.

Des rayons de bibliothèque bien garnis : 2 fois par an, la MDA met à notre disposition des collections et ce sont 200 nouveaux livres, choisis par le public et les bénévoles de la bibliothèque. Nouveauté cette année : dès juillet, vous retrouverez aussi une centaine de DVD sur nos rayons !

Des animations : s'ajoutant aux animations organisées par notre bibliothèque, des initiatives culturelles se déclinent tout au long de l'année à l'échelon du territoire intercommunal, comme par exemple, en 2025, les ateliers « musique et mosaïque » qui ont réuni une trentaine de participants et la projection du documentaire « Un pasteur » qui a rassemblé une quarantaine de spectateurs.

La bibliothèque de Barnas : un lieu d'échange et de partage

Vous souhaitez vous impliquer dans votre bibliothèque ? Vous avez une passion, un talent, un savoir, un savoir-faire, une pratique, une histoire et vous avez envie de partager ?

Vous aimez les jeux de société et vous cherchez des partenaires ?

Faites-nous le savoir.

Bibliothèque de Barnas: mercredi : 17h-19h et en juillet et août mercredi de 18h-20h ; samedi 10h30-12h. bibliarnas@proton.me

Prochains rendez-vous :

2 septembre – 18h (Bibliothèque) : lecture à haute voix sur le thème « Ciel, étoiles, astres »

La lecture de mars sur l'eau et celle de juin sur « Mémoire et oubli » ont réuni chacune une vingtaine de personnes. Venez nous rejoindre.

27 novembre - 18h30 (Salle des fêtes) : projection de Eredità de Jean-Luc Cesco, en sa présence
Cinéma documentaire en partenariat avec le réseau des bibliothèques et la MDA.

Atelier « Se raconter en images » (Date à venir)

Portrait ou autoportrait en peinture puis impression et tirage unique sur papier pour nourrir une collection de portraits et une exposition - animé par André Salam, artiste plasticien et peintre en lettres.

En partenariat avec le réseau des bibliothèques.

ACTUALITÉ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REZOPOUCE

Un service d'auto-stop organisé s'installe dans votre communauté de communes !

La communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans encourage les mobilités partagées et lance le Rezo Pouce, un service solidaire d'auto-stop organisé, pour partager les trajets du quotidien entre voisins et se déplacer autrement !

Les points d'arrêts d'auto-stop sont placés de manière à ce que les véhicules puissent s'arrêter sans gêner la circulation, tout en tenant compte de l'accessibilité piétonne.

Des arrêts "retours" seront implantés d'ici le mois de septembre sur les communes d'Aubenas et de Labégude. Une cartographie accessible depuis le site internet de la communauté de communes, rubrique « Mobilités partagées » permet de consulter les points d'arrêt d'auto-stop situés à proximité de chez vous.

COMMENT ÇA MARCHE ?

➤ DEVENIR MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AUTO-STOPPEURS

Passager ou conducteur, inscrivez-vous gratuitement en mairie, auprès de France Services (Thueyts et Lalevade-d'Ardèche), sur rezopouce.fr ou sur l'appli Mobi-coop. Vous recevez votre carte de membre et votre autocollant pour les conducteurs à apposer sur votre pare-brise.

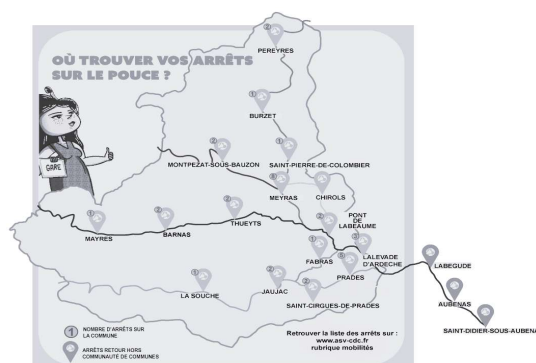
➤ UTILISER LE SERVICE D'AUTO-STOP « REZOPOUCE »

- Passagères, passagers

Rendez-vous à un arrêt d'auto-stop, munissez-vous d'une pancarte indiquant votre destination et levez le pouce ! En moyenne, un conducteur s'arrête en 6 minutes.

- Conductrices, conducteurs

Placez votre autocollant sur votre pare-brise pour être identifié. Lorsque vous conduisez, soyez attentif aux personnes qui pourraient se trouver à un arrêt d'auto-stop.



Site : <https://www.asv-cdc.fr/> rubrique mobilités

Deux signalisations ont été mises en place à Barnas.



En direction de Thueyts
(entrée du camping)



En direction de Mayres
(parking du pont-vieux)

Cinéma sous les étoiles 🌙

La commune de Barnas
et la Maison de l'Image Aubenas présentent.

jeu. 30 juil., ± 21 h 30

Barnas

place de Coudouleyre, entre auberge et camping



Cinéma sous les étoiles, c'est une projection de cinéma en plein air et sur grand écran, à partager en famille et avec ses ami(e)s.

Cette année, à Barnas, nous vous proposons :

LE CHANT DES FORÊTS

Un film documentaire français - 2025 - 1h33
de Vincent meunier
à partir de 8 ans

Après La Panthère des neiges, Vincent Munier nous invite au cœur des forêts des Vosges. C'est ici qu'il a tout appris grâce à son père Michel, naturaliste, ayant passé sa vie à l'affût dans les bois. Il est l'heure pour eux de transmettre ce savoir à Simon, le fils de Vincent. Trois regards, trois générations, une même fascination pour la vie sauvage.

Nous découvrirons avec eux cerfs, oiseaux rares, renards et lynx... et parfois, le battement d'ailes d'un animal légendaire : le Grand Tétrás.

Ces trois hommes partagent leurs pensées, leurs sentiments et leur rapport sur le monde sauvage qui peuple nos forêts, avec un grand respect du rythme de la nature. Les images que la forêt leur a laissé capturer nous laissent sans voix... Tout est doux, parfait, comme dans une bulle de bien-être, que ce soient les images, les sons ou la musique.

Rendez-vous jeudi 30 juillet à 21h30
Place du Coudouleyre, entre le camping Grand Pré
et l'auberge de Barnas



Charte du Parc 2029-2044

La Charte du Parc 2029-2044 est un projet collectif dont l'élaboration s'appuie sur la mise en place de nombreux temps de consultation et de concertation auprès de différents publics et partenaires (enquêtes auprès des élus, des habitants, ateliers, forums...). Feuille de route du Parc des Monts d'Ardèche et de ses partenaires, elle doit répondre aux grands défis de demain tout en étant en phase avec les besoins et aspirations des habitants et acteurs du territoire. Elle fixe les objectifs à atteindre, les orientations structurantes du projet, ainsi que les mesures à mettre en œuvre. L'écriture collective de la 3^e charte se poursuit et une nouvelle étape a été engagée le 28 mai avec une journée de travail qui visait la construction des 30 mesures opérationnelles qui structureront le projet de territoire pour les quinze prochaines années. 8 ateliers thématiques (biodiversité ; eau ; urbanisme ; paysage et énergie ; culture et éducation ; agriculture et forêt ; accueil ; économie et tourisme) ont réuni plus de 100 participants élus, partenaires techniques, représentants associatifs, entreprises et acteurs locaux. Les propositions issues des ateliers seront prises en compte dans l'écriture des mesures qui seront soumises à la validation des nouveaux élus du Parc. D'autres rendez-vous sont fixés à l'automne.

Agenda : <https://www.parc-monts-ardeche.fr/quoi-de-neuf-dans-le-parc/agenda/>

Exposition : <https://www.parc-monts-ardeche.fr/wp-content/uploads/affiche-xpo-belles-betes-2026.png>

Belles bêtes au plus près du sauvage

Source de nourriture, de croyances, de récits... l'animal fascine. Et parfois une connivence s'établit. C'est cette rencontre entre l'animal et l'artiste à travers les âges que raconte l'exposition Belles Bêtes, dialogue entre des reproductions d'œuvres préhistoriques, les photographies animalières de Guillaume Mazille et les performances de l'artiste Abraham Poincheval. Séparés par des millénaires mais unis par une même curiosité, les artistes de la préhistoire et ceux d'aujourd'hui portent un regard sensible sur le monde animal : attitudes, regards, détails anatomiques révèlent une grande connaissance du vivant.

À l'heure où la biodiversité est plus que jamais menacée, prenez le temps d'une exposition qui vous relie aux animaux sauvages.

Une exposition en partenariat avec la Cité de la préhistoire et le Syndicat Mixte de l'Espace de Restitution de la grotte Chauvet. Avec la collaboration du Musée Gassendi, de la Grotte Chauvet 2, du Sentier des lauzes, du musée de Soyons, de l'Archéo-logis, et de la mairie de Privas.

De 10h30 à 12h30 – de 14h à 18h, à la Maison du Parc, à Jaujac.

* Monts d'Ardèche

EXPOSITION 2026

BELLES BÊTES

Au plus près du sauvage

MAISON DU PARC - JAUJAC

DU 13 JUIN AU 20 SEPTEMBRE
DU 17 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE

Entrée libre

Maison du Parc
50 allée Marie Sauzet
07300 Jaujac
04 75 36 38 60
www.parc-monts-ardeche.fr

La Région
Avenir d'Origine
Cité de la Préhistoire
unesco

UN PAYSAN 2026 - © G. Mazille

Plein les mirettes

Le Parc propose 6 Rendez-Vous astronomie. Le ciel étoilé des Monts d'Ardèche est d'une qualité exceptionnelle. À l'œil nu ou au télescope, vous pourrez vous émerveiller devant ce paysage céleste, mystérieux et fascinant. Vous serez accompagnés par des médiateurs, des astronomes passionnés qui partageront avec vous leurs connaissances des étoiles, les secrets de la vie sauvage nocturne ainsi que les contes et légendes des constellations. Cette année, observez une éclipse solaire, le 12 août! La prochaine éclipse totale en France est en 2081, alors ne ratez pas celle-ci (et pensez à protéger vos yeux) !

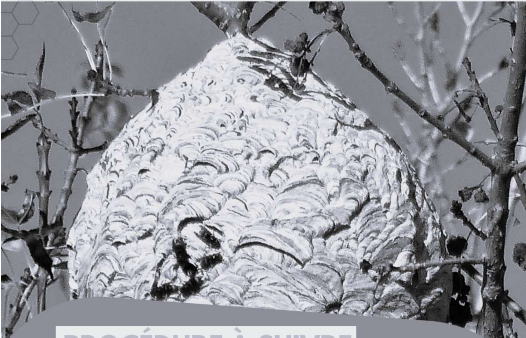
- Lundi 10 août – Randonnée nocturne et ciel étoilé, à Burzet
- Mercredi 12 août – Eclipse solaire, à Montselgues et Mars
- Vendredi 14 août – Balade sous les étoiles et contes célestes, à Vals-les-bains
- Samedi 10 octobre – Le jour et la nuit, à Jaujac
- Vendredi 30 octobre – Halloween de la nature, à Ailhon

Site du PNR : <https://www.parc-monts-ardeche.fr/>

FRELON ASIATIQUE

Participez à la lutte collective contre le frelon asiatique

La Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans prend en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur l'ensemble de son territoire, en collaboration avec le GDSA de l'Ardèche






PROCÉDURE À SUIVRE

- 1 Vous découvrez un nid de frelon asiatique : ne jamais le détruire vous-même et garder une distance de 10m
- 2 Merci de déclarer le nid uniquement sur le site : lefrelon.com
En cas de besoin, téléphonez au : 07 85 93 06 37
- 3 Après vérification, la destruction sera effectuée par une entreprise agréée et prise en charge par la Communauté de communes

Frelon asiatique	Frelon européen
Reine : 24-32 mm	Reine : 27-30 mm
Ouvrière : 17-26 mm	Ouvrière : 19-30 mm
Mâle : 19-27 mm	Mâle : 21-31 mm

Barnas - Burzet - Chirois - Fabras - Jaujac - Lalevade - La Souche - Mayras - Meyras - Montpezat-sous-Bauzon - Péreyres - Pont-de-Labeume - Pradès - Saint-Cirgues - de-Prades - Saint-Pierre-de-Colombier - Thueyts - Volcans

GDSA ardèche **LeFrelon.** **ASU** ardèche des Sources et Volcans COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Tél : 04 75 89 01 48

CIVILITÉS

- Nous constatons fréquemment des déchets verts dans le conteneur de tri proche du pont du Bouix. Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de déposer déchets verts, encombrants et verres dans nos conteneurs à tri ou à déchets sous peine de verbalisation.

Vous devez amener cartons, gravats et déchets verts à la plateforme à Thueyts et les encombrants à la déchetterie de Labégude.

Merci de respecter notre village et les employés intercommunaux des ordures ménagères.

Plateforme de Thueyts

De septembre à Juin :

- Lundi et jeudi de 14h00 à 16h30
- Samedi de 09h30 à 12h00

En Juillet et août :

- Lundi, jeudi et samedi de 08h30 à 11h

Déchetterie de Labégude

De septembre à Juin du lundi au samedi

- de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15

Juillet et août

- Lundi au samedi : de 7h à 13h30

Pour rappel, merci de :

- Ne jeter que les déchets acceptés
- Respecter les horaires d'ouverture
- Suivre les consignes sur place

- Des tags fleurissent par ailleurs sur les abribus, panneaux, etc. Ces actes sont punissables par la loi et rajoutent du travail à nos employés communaux et nuisent à l'attractivité de notre village.

- Mégots de cigarettes

Nous rappelons à nos amis fumeurs de ne pas jeter leurs mégots sur la voie publique. Une fois éteints, merci d'utiliser les poubelles ou cendriers à disposition, devant la mairie notamment.

- Déjections canines

Dans plusieurs quartiers (chemin de Boutefeu, Pont du Sigadou, etc...), on nous signale que de nombreuses déjections canines jonchent les chemins, propriétés privées et terrains exploités (cultures et prés de fauche). Merci aux propriétaires de chiens d'y remédier pour le bien-être de tous et le respect de notre cadre de vie.



BRÈVES

Marché de Thueyts

Vous allez au marché de Thueyts le vendredi matin et vous souhaitez partager le trajet ? Signalez-vous au référent ou référente de votre hameau ou à la mairie et vous serez recontacté(e) pour étudier ensemble des solutions de covoiturage.

Recevoir les informations de la mairie

Votre mairie communique régulièrement aux habitants de la commune des informations ciblées, utiles et pratiques. Pour recevoir ses actualités, alertes et communiqués, il est important de transmettre votre adresse e-mail à jour à la mairie : mairie@barnas.fr.

Les données recueillies serviront exclusivement à cet usage.

Vous pouvez aussi retrouver toutes ces informations sur la page Facebook de la mairie et sur son site web (barnas.fr), actualisé progressivement.

Divers

- L'an dernier, la barrière en face de la salle des fêtes avait été endommagée suite à un accident. Une entreprise barnassienne en a réalisé une nouvelle. Le coût a été pris en charge intégralement par l'assurance du conducteur responsable.

- Un travail a commencé pour élaborer un nouveau logo pour notre village, l'ancien représentant le Pont du Bouix. A suivre ...

- En raison du risque incendie dans notre département, les barbecues mobiles fonctionnant par combustion sont interdits du 15 juin au 30 septembre. Au camping, pour un usage sécurisé, l'installation de barbecues collectifs est à l'étude.

- Un inventaire des équipements de la salle des fêtes a été réalisé. De nombreux ustensiles et de la vaisselle ont été achetés pour que les utilisateurs de la salle (privés ou associations) trouvent le nécessaire. Des bancs, chaises vont être aussi commandés. La salle des fêtes peut être louée pour des événements avec des tarifs préférentiels pour les habitants de la commune de Barnas.

ÉTAT CIVIL

Naissance

Elsa GALLARDO le 6 mai de Claire MIGNE et Sébastien GALLARDO, Saint-Théophrède

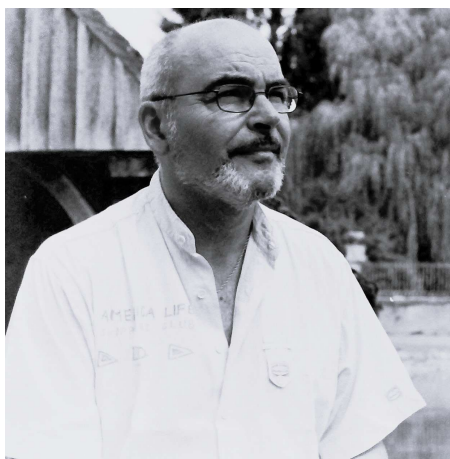
Mariage

Magali ESTEVES et Patrick INCORVAÏA le 4 juin, Lafarre

Décès



Jean-Luc MALSERT, 79 ans, le 23 mars, Bernadon



Alain GALOIN, 79 ans, le 30 mai, Saint-Théophrède

Mairie de Barnas

Accueil du public : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 À 12h30

Tel : 04 75 36 40 12

Email : mairie@barnas.fr

Site : <http://www.barnas.fr/>

Retrouvez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/Mairie-de-Barnas-100330978427063/>